ECOLE NORMALE SECONDAIRE
SAINT-BARTHÉLEMY

ESSAI DE MONOGRAPHIE SUR CHERATTE

CHERATTE.NET

Robert BODSON
Georges DISTEXHE

JUIN 1968

2e LM/H



Coupé. Au 1 : parti, d'argent au lion d'azur, armé et lampassé de gueules, et d'argent à un arbre terrassé de sinople ;

Au 2 : d'or à trois roses de gueules boutonnées d'or. Sur le tout, d'argent à un château couvert d'un toit pointu, flanqué de deux tours crénelées plus basses, le tout d'azur, la tour du milieu sommée d'un pennon de gueules, flottant à senestre, entre deux bannières d'azur, chargées d'un sautoir d'argent. L'écu sommé de la couronne de Baron, surmontée d'un heaume d'argent, couronné, grillé, colleté et liseré d'or, doublé et attaché de gueules, aux lambrequins d'argent et d'azur. Cimier : un lion issant d'azur, armé et lampassé de gueules.

Supports : deux lions d'or, armés et lampassés de gueules.



Ecartelé. Aux 1et 4 d'azur à une étoile de six rais d'or, soutenu d'un croissant montant de même; aux 2 et 3 d'argent à la bande de gueules, chargée de trois roses d'argent, boutonnées de sinople accompagnée en chef d'un cornet de sable, virolé d'or, lié de gueules.

Ce blason figure sur la pierre de Bertrand de Goer de Herve et d'Ida de Cheratte, en l'église de Forêt.
Nous parlerons ici d'Ida de Cheratte car nous n'aurons plus l'occasion d'en reparler dans ce travail, bien qu'elle porte le nom et le blason de Cheratte.

Ida de Cheratte, fille de Denis, commissaire de la Cité, et de Marguerite de Labalastre dite de Cockin, épousa Bertrand de Goer de Herve.

Leur fils, Jacques-Remi devint président du Conseil ordinaire en 1703. (ABRY, Conseil ordinaire, p. 82; POSWICK, Noblesse limbourgeoise, p. 5).

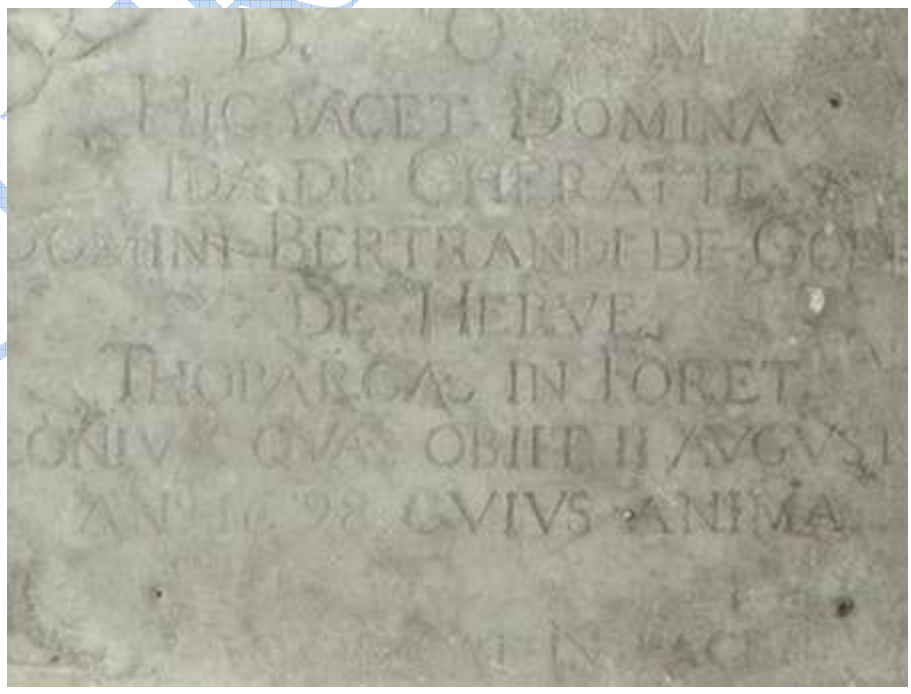
Cité par le Chevalier de LIMBOURG,
Armoriaux liégeois, T.I , Liège
Société des bibliophiles liégeois,
1930, p. 79.

CHERATTE.NET





Pierre de Bertrand de Goer de Herve et d'
Ida de Cheratte, en l'église de Forêt (voir page précédente)



CHERATTE



La Maison d'ARGENTEAU

« d'azur à la croix d'or chargée de cinq coquilles de gueules posées en croix et cantonnée de vingt croisettes recroisetées d'or »

Elle entre en possession de la Seigneurie de Cheratte le 10 juin 1560 par l'achat qu'en fit Jacques II d'Argenteau, pour 5699 florins. Ce dernier en fit relief devant la cour féodale de Brabant, le 28 avril 1561.

La Seigneurie passe par succession à sa fille Catherine, Dame de Cheratte et de Trembleur, qui avait épousé en 1563 Herman Scheiffaert de Mérode.



de MERODE

« d'or à quatre pals de gueule »

Herman Scheiffaert de Mérode entre en possession de la Seigneurie en en faisant relief le 3 juin 1573, par suite du décès de sa femme, survenu le 29 mars 1570.

CHEF ATTENET

Leur fille, Ursule Scheiffaert de Mérode, Dame d'Argenteau, de Hermalle, de Borgharen et de Cheratte, par suite du décès de Guillaume Scheiffaert de Mérode, son frère, de Catherine d'Argenteau, sa mère, et de Jacques sire d'Argenteau, son grand-père, fait relief le 19 janvier 1591. Elle épousa Jean-Philippe de Mérode à Argenteau, Baron de Houffalise, Seigneur Bocarmé. Elle épouse en secondes noces Jean Schellart d'Obbendorff, qui meurt le 16 avril 1619. Ursule meurt le 16 janvier 1622.

Paul PIROULLE : Val-Dieu, 36ème Abbé (1697-1711)



« Cousu de gueules et de sinople à la fasce d'or brochant sur la partition, accompagnée en chef d'un agneau pascal d'argent et en pointe de 3 fers de bêche d'argent rangés en fasce. »

Paul Piroulle naquit en 1646 à Cheratte et fit sa profession religieuse à l'âge de 25 ans ; il devint prêtre l'année suivante en 1672.

Les années de son abbatiat sont des années de paix ; il en profite pour faire des travaux de restauration et d'agrandissement à l'abbaye.

Il réussit à augmenter le nombre des religieux, admettant chaque année de nouveaux novices.

Il cherche à rétablir au monastère la régularité et l'austérité, en donnant lui-même l'exemple, aussi n'hésite-t-on pas à dire en son billet mortuaire, qu'à juste titre on peut l'appeler le restaurateur du Val-Dieu, aussi bien au point de vue spirituel qu'au point de vue temporel.

Il meurt le 25 janvier 1711, à l'âge de 66 ans, dont 41 de profession et 40 ans de prêtrise. Il avait été sous-prieur pendant 7 ans et avait occupé le siège abbatial 14 ans.

Sa tombe armoriée se voit encore dans la salle du Chapitre ; c'est une vaste dalle, portant une inscription latine disant :

" Ici repose le révérend et éclairé seigneur
" Paul Piroulle, abbé de cette maison, il
" mourut le 25 janvier …"

Ses armoiries figurent au plafond du réfectoire qu'il a fait restaurer.
Sa devise : "LABORE et PATIENTIA".

CHIRAT.L.NET

AVANT-PROPOS

Au début de l'année scolaire 1967-1968, nous fûmes placés devant une situation plus qu'embarrassante ; faire le choix d'une commune que nous allions étudier. Après certaines hésitations, nous avons choisi une commune qui présentait l'avantage appréciable d'être notre voisine : Cheratte !

Dès l'abord, Cheratte nous est apparue idéale – et peut-être même trop – pour un essai de monographie ; chacune des parties proposées aux monographies pouvait être traitée abondamment : Cheratte possède en effet son archéologie – dont un pont romain -, ses seigneuries, ses paroisses, son économie agricole et industrielle, sans oublier d'anciens vignobles et de nombreuses particularités telles qu'un charbonnage qui n'a guère l'aspect d'un charbonnage, une cité où les fenêtres s'ouvrent vers l'extérieur et non vers l'intérieur, et ont été conçues pour résister aux sels marins, sans compter que Cheratte possède son temple protestant et sa mosquée, et même son trésor caché – que vous, qui lisez ces lignes, trouverez peut-être : si le cœur vous en dit, arrêtez-vous tout à l'heure p. 74 -. Ajoutons que l'immigration fait couler à Cheratte un sang particulier, et confère à la commune un visage qui lui est propre ; nous illustrerons ce point en citant l'anecdote suivante : celle de cet italien qui nous déclarait qu'il commençait à ne plus se sentir chez lui à Cheratte, "parce qu'il y avait trop d'étrangers".

Nous mettrons un terme à une énumération qui risquerait de devenir fastidieuse, mais je pense qu'elle a suffi à montrer qu'une étude qui aurait la prétention d'être vraiment complète devrait occuper plusieurs années de la vie d'un historien. Pourtant, rares sont les Cherattois qui connaissent "leur" Histoire ! C'est qu'aujourd'hui, aucun ouvrage n'a encore été publié à ce propos de cette importante commune de la Basse-Meuse, que nous avons appris à aimer. Ce sera probablement un jour le cas, en attendant nous avons mis tout notre cœur dans ce travail qui possède au moins le mérite d'être relativement complet, et qui, n'étant pas demeuré au fond de nos tiroirs, présentera à ceux qui auront le courage de le parcourir, un ensemble dont certains spécialistes connaissaient diverses bribes.

Avant d'aborder la rédaction de cet essai de monographie, nous désirons remercier tous ceux qui, durant les mois qui viennent de s'écouler, nous ont prêté leur aide et leur attention.

Il nous faut d'abord exprimer notre gratitude à notre profession, Monsieur P. FLERON, qui n'a pas eu peur d'empiéter sur son temps, si précieux pourtant, pour nous faire prendre goût à un travail que nous trouvions rebutant lorsque nous tâtonnions encore.

Nous voulons également témoigner notre reconnaissance à l'Administration Communale dont le secrétaire accueillant et l'ensemble du personnel nous ont montré qu'il y a – encore – des Administrations bien disposées, et qu'Administration et bonne humeur serviable ne sont pas nécessairement incompatibles.

Nous remercions donc ici Monsieur JOSSE, le secrétaire communal, et tout son staff.

Nous n'oublierons pas non plus Messieurs les Curés de Cheratte Notre-Dame, et de Cheratte Saint-Joseph, les abbés FOSSOUL et ROUCHOP, qui n'ont pas hésité à nous communiquer les archives que contenaient leurs "coffres-forts".

CHERATTE.NET

Nous joignons à ces remerciements, les autres Cherattois qui nous ont aidés ; nous pensons à Monsieur LINOTTE, professeur d'histoire, et historien local détenteur des secrets de l'histoire cherattoise, qui a daigné nous indiquer les endroits dans lesquels nous pourrions trouver certaines sources susceptibles de nous aider, sources dont la recherche nous aurait fait perdre quelque temps. Nous pensons aussi et surtout aux érudits qui n'ont pas hésité à nous communiquer le fruit de leurs recherches et de leur expérience ; Monsieur BEAUJEAN à propos duquel nous n'oserions citer, sans rougir, le nombre de soirées qu'il a bien voulu nous consacrer, ou qu'il a fait consacrer par des membres de sa famille : nous lui devons bien des précisions et les blasons qui ornent ce travail ; nous associerons à ces remerciements Monsieur SABAUX qui, lui aussi, nous a donné un sérieux coup de pouce, notamment pour ce qui concerne les seigneuries et l'histoire du charbonnage ; signalons ici que Messieurs BEAUJEAN et SABAUX nous ont mis en rapport avec un interprète turc, Monsieur KERLAKIAN, qui nous fut d'un précieux secours pour l'étude de la communauté turque à Cheratte. Nous tenons également à remercier Monsieur KARIGER qui a répondu à nos questions concernant l'enseignement dans la commune, et enfin Mademoiselle COX. D'avance, nous présentons nos excuses à ceux que nous ne pouvons citer ici.

Ces Cherattois que nous venons de nommer nous ont apporté une aide effective et leur confiance, nous espérons qu'une fois au pied du mur, nous ne les aurons pas déçus.

Nous remercions aussi ceux – et celles – auxquels nous devons l'élaboration matérielle du travail ; parmi ceux-ci, citons Monsieur Paul BODSON qui n'a pas craint les prouesses, les nombreuses heures – et journées – qu'a réclamé la partie photographique que nous lui devons.

Au seuil du travail, signalons que l'une des particularités de la commune a nécessité que nous lui consacrions un chapitre supplémentaire ; nous avons dû en effet ajouter un chapitre 3 à la première partie de l'ouvrage afin de présenter l'ancien sceau de Cheratte.

Les trois coups sont frappés, … Le rideau se lève, …

Nous vous invitons à nous suivre à la découverte de Cheratte.

Robert BODSON

CHERATTE.NET

TABLE DES SIGLES

a. : are.
A.E.L. : Archives de l'Etat à Liège.
A.G.R. : Archives Générales du Royaume à Bruxelles.
A.H.L. : Annuaire d'Histoire Liégeoise.
B.C.R.H. : Bulletin de la Commission Royale d'Histoire.
B.I.A.L. : Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois.
B.S.A.H.D.L. : Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège.
B.S.V.L. : Bulletin de la Société Royale le Vieux-Liège.
ca. : centiare.
Cfr. : confer.
C.C. : (ou CURE de CHERATTE) Cure de Cheratte Bas (Notre-Dame).
C.C.H. : (ou CURE de CHERATTE HAUTEURS) Cure de Cheratte-Hauteurs (St-Joseph).
C.J. : Cours de Justice.
cm. : centimètre.
ed. : édition.
f° : folio.
F.E. : Fabrique d'Eglise.
F.F. : Fonds Français.
F.H. : Fonds Hollandais.
fl. : florin.
fr. : franc.
ha. : hectare.
Ibid. : ibidem.
J.C. : Jésus-Christ.
kg. : kilogramme.
Léod. : Leodium.
m. : mètre.
m.a. : moyen-âge.
n° : numéro.
N.B. : notez bien, nota bene.
8° : octavo.
op.cit. : opere citato.
p. : page.
pa. : patacon.
P.C.N. : Post Christum Natum.
pp. : pages.
4° : quarto.
Reg. : registre.
R.B.N.S. : Revue Belge de Numismatique et de Sigillographie.
Rem. : remarque.
R.E.W. : Romanisches Etymologisches Wörterbuch. (F.E.W. : Französisches Etymologisches Wörterbuch).
s.d. : sans date.
S.N.C.B. : Société Nationale des Chemins de fer Belges.
S.T.I.L. : Société des Tramways Intercommunaux de Liège.
sv. : suivant.
t. : tome.
V° : verso
V.C. : vieux coffre d'archives exploré à la maison communale

CHERATTE.NET

INTRODUCTION

I. Renseignements généraux préalables.

1. Lors de la création de l'ETAT BELGE, en 1830, la commune de CHERATTE comprenait les territoires des communes actuelles de BARCHON et de CHERATTE.C'est le 16 avril 1878 que BARCHON fut séparé de CHERATTE et érigé en commune distincte ; dans cette étude, les faits postérieurs à cette date ne concerneront donc plus que CHERATTE, sans BARCHON[1].

2. Renseignements divers au sujet de la situation actuelle[2].

   CHERATTE se trouve à 11 km. au Nord de LIEGE.

   Altitude variant de 58 à 150 m. ; l'altitude moyenne est de 58, 79 m.

   Limites :

   Nord : HERMALLE-SOUS-ARGENTEAU, ARGENTEAU.

   Nord-Est : SAINT-REMY.

   Est : HOUSSE.

   Sud : WANDRE.

   Ouest : WANDRE, HERSTAL.

   Poste de WANDRE (il existe un bureau-annexe à CHERATTE).

   Réseau téléphonique de BLEGNY TREMBLEUR (zone de LIEGE, 04).

   Numéro de codification de la commune : 62.023.

   Province, arrondissement administratif et judiciaire de LIEGE.

   Canton de justice de paix de DALHEM.

   Canton électoral de DALHEM.

   Canton de Gendarmerie de WANDRE. District de Gendarmerie de FLERON.

---

[1] C'est ce qui expliquera par exemple que, dans nos statistiques, entre 1866 et 1880 les chiffres de population passeront de 2657 à 2438 (diminution de 219 hab.).

[2] Pour ces renseignements, nous avons utilisé comme ouvrage de base A. HOUET, Dictionnaire moderne des communes belges, que nous avons complété et remis à jour (1968 – 31 décembre 1967) grâce à l'aide aimable du personnel de l'Administration Communale.

CHERATTE.NET

Tribunal de Commerce de LIEGE.

Territoire des accises de VISE.

Territoire d'enregistrement de VISE.

Territoire des droits de succession de VISE

Bureau des Hypothèques de LIEGE.

Bureau du Timbre de LIEGE.

Contrôle des Contributions de JUPILLE. Direction des Contributions de LIEGE.

Situation religieuse :

a. CHERATTE fait partie du Doyenné de HERSTAL.

- Jadis, la paroisse relevait du Concile de MAESTRICHT, Archidiaconé de HESBAYE.

- Il y a actuellement deux paroisses :

- NOTRE-DAME (CHERATTE bas).
- SAINT-JOSEPH (CHERATTE- Hauteurs)

b. CHERATTE possède un temple protestant, se réclamant des Calvinistes de GENEVE.

c. à CHERATTE, se trouve également une Mosquée.

Cadastre de WANDRE.

Population[3] :

Total : 5078 habitants.

Détails : a) hommes : 2691.
b) femmes : 2387.
c) étrangers : total 2391.
détails : - hommes : 1414.
- femmes : 977.
Remarque : les enfants sont au nombre de 982 ;
moins de 6 ans :308.
6 à 12 ans : 306.
12 à 15 ans : 159.
15 à 20 ans : 209.

[3] Renseignements en date du 1 janvier 1968.

CHERATTE.NET

chefs de famille : 490.
travailleurs : 785 hommes ; 172 femmes.

nationalités représentées :

	Hommes	Femmes
Algérien	1	
Allemands	4	3
Espagnols	219	171
Français	12	13
Grecs	180	162
Italiens	495	378
Marocains	26	10
Néerlandais	16	10
Polonais	83	62
Portugais	21	12
Turcs	278	90
Yougoslaves	6	8
Autres nations	12	4
Réfugiés ONU Polonais	41	39
Autres nations	20	15

Logements : 1418.
Dont
283 maisons salubres (2 surpeuplées).
618 maisons inconfortables (38 surpeuplées).
368 maisons insalubres améliorées (53 surpeuplées).
149 maisons insalubres non-améliorables (9 surpeuplées).

Mariages en 1967 : 15 (dont étrangers : 6).

Divorces : 4.

Superficie de la commune : 313 ha.
Dont : bâtis : 29 ha.
non bâtis : 284 ha.
bois : 25 ha.
cultures : 8 ha.
prairies : 35 ha.
vergers : 112 ha.

Chiffres divers : bovidés : 139.
porcs : 60.
autos : 370.
bus : 49.
motos : 173.
tracteurs : 4.

CHERATTE.NET

Moyens de <u>communication</u> :

1. Un <u>port</u> existe.

   Ce port permet le transport du charbon par voie d'eau. Il est équipé de deux grues anglaises pouvant manipuler chacune 180 tonnes par heure, ce qui en fait l'un des ports les plus importants de la région.

   Remarques :

   - Un club nautique (le Palm) s'est installé récemment au bord de la Meuse.
   - CHERATTE possède également un débarcadère, pour "bateaux-mouches" mais ce débarcadère n'est plus utilisé aujourd'hui. Avant d'être abandonné, il servait encore d'escale pour un service régulier reliant la région liégeoise à l'île Robinson de Visé.

2. <u>Route</u> de l'Etat :

   La route LIEGE – VISE (n° 43) traverse CHERATTE.

3. <u>Autoroutes</u> :

   Deux autoroutes passent par CHERATTE :
   - autoroute ANVERS – LIEGE – AIX-LA-CHAPELLE.
   - autoroute LIEGE – VISE. Cette voie diffère de la route de l'Etat n° 43, reliant cependant les deux mêmes villes.



Autoroute "Roi Baudouin" (Anvers-Aix-La-Chapelle).
Pont sur l'autoroute, à Cheratte.

4. Chemins de fer :

CHERATTE se trouve sur la ligne 40 (S.N.C.B.) qui relie MAESTRICHT – VISE – LIEGE.

Cette ligne ne peut pourtant plus intéresser que les convois de marchandises (charbon, productions des Aciéries de la Meuse, …..) car, depuis quelques années, les trains de voyageurs ne s'arrêtent plus à CHERATTE : des autobus affermés par la S.N.C.B. les ont remplacés.

5. Autobus :

a) La ligne d'autobus n° 40a est affermée par la Société Nationale des Chemins de Fer Belges. Cette ligne concerne les trajets LIEGE (Gare Routière ou Guillemins) - VISE (Place ou gare) via WANDRE (pour CHERATTE-bas) et LIEGE (Gare Routière ou Guillemins) - VISE (Place) via RABOSEE - SAROLAY (pour CHERATTE-Hauteurs).

Grâce à ces deux services, CHERATTE-bas se trouve à 27 minutes de la Gare Routière et des Guillemins à LIEGE, et à 12 minutes de la Place et de la Gare à VISE, tandis que CHERATTE-Hauteurs se trouve à 45 minutes de la Gare Routière et des Guillemins à LIEGE, et à 12 minutes de la Place de VISE.

b) la S.T.I.L. – Société des Tramways Intercommunaux de Liège – exploite la ligne d'autobus n° 6 (LIEGE – HERSTAL - WANDRE – CHERATTE) et place CHERATTE à 45 minutes de la Place Saint-Lambert à LIEGE.

Remarque au sujet de la Meuse[4] :

- cote actuelle : 54,30
(4 m. de flottaison : plafond 50,30).

- à titre indicatif, nous donnons le débit moyen de la Meuse pour chaque mois, mais il ne faut pas perdre de vue qu'un orage suffit pour transformer ces chiffres :

janvier	690
février	580
mars	350
avril	580
mai	270
juin	190
juillet	265
août	180
septembre	100
octobre	185
novembre	290
décembre	1090

[4] Nous tenons à remercier le personnel du Service de la Meuse, Rue Forgeur, qui nous a aidé à découvrir ces renseignements.

CHERATTE.NET

II. Méthode et Plan.

En bon Wandruzien, nous ignorions tout de l'Histoire de nos voisins de Cheratte lorsque nous nous sommes lancé dans l'étude de leur commune.

Pour réaliser ce travail qui est le résultat de nos recherches, nous nous sommes tout d'abord rendu à la Maison Communale de Cheratte. Là, le Secrétaire Communal nous a montré un vieux coffre contenant une "bouillabaise" d'Archives ; il nous a également montré l'emplacement des registres auxquels nous allions pouvoir accéder pendant notre année d'étude, et, collaborateur jusqu'au bout, il mit à notre disposition une salle dans laquelle nous pourrions nous livrer à nos recherches, nous annonçant même qu'elle serait chauffée lorsque nous le désirerions.

Le presbytère et l'église de Cheratte Bas ne se trouvant qu'à quelques pas de la Maison Communale, c'est vers eux que nous nous sommes alors dirigé. Monsieur le Curé de Cheratte Notre-Dame nous a communiqué un liber memorialis, chronique rédigée presque année par année par les divers curés de la paroisse et nous permettant de remonter jusqu'au pasteur de 1611. Monsieur le Curé nous remit également des photographies fort anciennes auxquelles il accordait beaucoup de prix ; nous avons reproduit ces photographies qui, brossant les traits du visage du Cheratte d'il y a quelques générations, nous furent très utiles.

Ensuite, nous avons "escaladé" la colline et nous nous sommes adressé à la Cure de Cheratte Saint-Joseph, ou Cheratte-Hauteurs ; Monsieur le Curé nous remit lui aussi un liber memorialis : la paroisse étant plus récente que la paroisse Notre-Dame, c'est toute son Histoire qui y était racontée. Nous espérons que ces deux curés, et ceux qui leur succéderont un jour, poursuivront la rédaction de ces œuvres séculaires auxquelles ont collaboré la majorité de leurs prédécesseurs ; c'est un genre qui se perd de plus en plus en notre siècle de la vitesse, mais il est tellement précieux pour l'histoire locale et pour l'Histoire en général !

Nous nous sommes aussi rendu aux Archives de l'Etat à Liège, et, Cheratte ayant fait partie du Duché de Brabant, aux Archives Générales du Royaume, à Bruxelles. Un coup d'œil sur l'inventaire de ces sources montre que nous nous sommes trouvé devant une relative importance de documents. Malheureusement, ces documents présentaient certains obstacles. Tout d'abord, un grand nombre de ceux-ci nécessitaient une connaissance paléographique qui nous fait défaut, ensuite, à cette difficulté venait se greffer le fait que certains d'entre eux sont rédigés dans la langue de nos voisins du Nord, ce qui, pour nous, n'arrangeait guère leur compréhension.

C'est vers les érudits locaux que nous nous sommes alors tourné.

Nous avons rendu visite à Monsieur Linotte, historien attitré de l'endroit ; il nous a montré un fascicule d'une vingtaine de pages, écrit en 1855 : Jos. DEJARDIN, Recherches historiques sur la commune de Cheratte dans l'ancien pays du Limbourg, Liège, Carmanne, 1855. Il nous a dit aussi qu'il nous serait possible de consulter ce fascicule à la bibliothèque des Chiroux, à Liège, qui détient l'un des derniers exemplaires subsistant en plus de celui qu'il possède.

D'autres érudits dont nous tairons le nom, de peur de froisser leur modestie, d'autant plus que ces noms sont fréquemment cités dans l'ouvrage, nous ont, sur bien des points, apporté des éclaircissements, ou encore nous ont ouvert les rayons de leur imposante bibliothèque ; c'est ainsi que nous avons pu consulter, à propos des seigneuries, dans B.S.A.H.D.L., tome XVII, l'article de DE RYCKEL, les fiefs du comté de Dalhem ; c'est ainsi également que nous avons pu nous renseigner chez CEYSSENS, bans, seigneuries laïques et immunités ecclésiastiques du pays de

CHERATTE.NET

Dalhem, Liège, printing, 1929, ouvrage dans lequel l'auteur a consulté entre autres les registres de drossards, receveurs …

Ces ouvrages nous ont permis de pallier les difficultés que nous signalions au sujet de certaines sources d'archives.

Il nous est arrivé de compulser quelques autres ouvrages, nous en donnerons les références dans les notes bibliographiques.

Pour l'agrément du lecteur, nous avons préféré présenter les notes bibliographiques en bas des pages, plutôt que les grouper en annexe, en une masse abondante et rébarbative. Nous croyons, le lecteur en jugera, avoir dans cet essai abordé tous les domaines ; ceci dit, notre ouvrage présentera de nombreuses cartes; certaines de ces cartes se trouvent en annexe, tandis que d'autres, pour la facilité du lecteur, émailleront notre texte.

CHERATTE.NET

SOURCES MANUSCRITES.

Archives générales du Royaume à Bruxelles.

Chambres des comptes : n° 568
n° 5727
n° 13146
n° 13147
n° 13148

Cartes et plans manuscrits et gravés : n° 64
n° 1547

Manuscrits divers : n° 6056

Archives de l'Etat à Liège.

		liasse(s)
Fonds Français	douane	67
	administration	78
	limites	121 - 122
	population	207
	police municipale	385
	épidémie	467
	budget et compte	1387
	bureau de bienfaisance	1608
	fabrique d'église	1701
	passage d'eau	1828
	houillères	1857
Fonds Hollandais	organisation communale	133
	logements militaires	424
	organisation communale	676
	budgets communaux	973
	comptes communaux	1756
	dette communale	2232
	chemins vicinaux	2448
	budgets de la bienfaisance	2543 - 2551
	comptes de la bienfaisance	2701 - 2707
	fabrique d'église	2832
	industrie	3425

CHERATTE.NET

Cour féodale de Limbourg : registres n° 3
n° 27
n° 35
n° 68
n° 69
n° 70
n° 71
n° 73

Etat - civil : registre n° 71

Cure : 1 table des baptêmes, mariages et décès pour les années 1611 à 1796.

Commune de Cheratte

Vieux coffre, contenant divers papiers non classés remontant au XIVème siècle.

Registres de l'Etat-Civil depuis 1800.

Paroisses Notre-Dame et Saint-Joseph

Dans chacune de ces paroisses, des archives diverses nous furent accessibles, de même que leur liber memorialis.

CHERATTE.NET

BIBLIOGRAPHIE GENERALE.

I. Ouvrages généraux.

BECDELIEVRE, Biographie liégeoise ou précis historique, tome 2, Liège, ed. Jeunehomme Frs, 1837.

R.P. BOLLANDISTES, Acta sanctorum, t. 5, 1866.

Th. BOUILLE, Histoire de la ville et du pays de Liège, Liège, ed. Barnabe, 1725.

J. BRASSINE, Les paroisses de l'ancien concile de Saint-Remacle, Liège, 1904.

J. BREUER, Artistes étrangers de passages au pays de Liège à la fin du XVIIIè siècle, dans B.I.A.L., t. 49.

M. BRIBOSA (Mère Marie-Henri), Iconographie de Saint-Lambert, dans R.B.N.S., t. 6, 1955.

BUTKENS, Trophée du duché de Brabant, Bruxelles, s.d.

A. CARNOY, Origines des noms des communes de Belgique, Louvain, ed. Universitas, 1948.

CARTULAIRE de l'abbaye cistercienne du Val-Dieu (XIIè – XIVè siècle).

J. CEYSSENS, Au temps de la terreur, dans Leodium, t. 26, 1933.

Idem, Les records civils comme source d'histoire, dans Leodium, 1921.

Idem, Etude historique sur l'origine des paroisses, dans B.S.A.H., 1905.

Idem, Val-Dieu et la paroisse de Saint-Remy, dans Leodium, 1911.

Idem, Bans, seigneuries laïques et immunités ecclésiastiques du pays de Dalhem, Liège, Printing, 1929.

J. CEYSSENS, Anciennes églises et vieilles tours de village, Ledeberg, de Vreese, 1924.

COLLART-SACRE, Libre seigneurie de Herstal, Liège, Thone, 1937.

M. COLLEYE, Argenteau et ses environs, Liège, Arts et Métiers, 1923.

J. COLLINS et B. REUCHAMPS, Essai de monographie sur Hermalle-sous-Argenteau, Liège, E.N.S.S.B., 1965.

C. COMMAIRE, Environs de Liège : 60 et quelques promenades faciles, ed. Touring Club de Belgique, 1918.

CHERATTE.NET

J. DARIS, Diocèse de la principauté de Liège depuis leurs origines jusqu'au XVIIIè siècle, Liège, ed. Demarteau, 1890.

C. de BORMAN, Les échevins de la Souveraine Justice de Liège, Liège, t. 2, s.d.

H. DELVAUX de FOURON, Dictionnaire géographique de la province de Liège, part. 1, rive droite de la Meuse, Liège, Jeunehomme, 1841.

J. DEMARTEAU, Vie la plus ancienne de Saint-Lambert, dans B.S.A.H., tome 7.

A. DE RYCKEL, Les communes de la province de Liège, Liège, ed. Demarteau, 1892.

E. DE SEYN, Dictionnaire historique et géographique des communes belges, Turnhout, s.d.

F. DISCRY, La clé magistrale de Couvin et le fisc liégeois, dans B.S.A.H., t. 43.

J. DORTU, Cerexhe-Heuseux au temps jadis, s. ed., s.d.

V. DOUBLET de VILLERS, Dictionnaire National Belge, Bruxelles, 1869.

B. FISEN, Sancta Lefia romanae ecclesiae filia, ed. Streel, 1696.

R.P. FOULON, Historia Leodensis per episcorum et principum seniem, Liège, éd. Kints, 1735.

FREMDER, La Meuse Belge, Liège, ed. Renard, 1858.

GALESLOOT, Le livre des fiefs du duc Jean III de Brabant, Bruxelles, Hayez, 1884.

GRAMMAYE, In grimberga, Liège, ed. in-folio, 1708.

L. HALKIN, Les frères de la vie commune de la maison Saint-Jérôme à Liège, dans B.I.A.L., t. 65.

J. HALKIN, La viticulture en Belgique, dans B.S.A.H., t. 9, 1895.

HARAEUS, Annales des ducs de Brabant, Liège, s.d.

F. HENAUX, Histoire du Pays de Liège, Liège, ed. Desoer, 1872.

H. HEUSE, Chronique, dans la Chronique Archéologique du Pays de Liège, t. 1.

A. HOUET, Dictionnaire moderne des communes belges, Bruxelles, ed. Van Muysewinkel, 1951.

A. JOURDAIN et L. VAN STALLE, Dictionnaire encyclopédique de géographique historique du Royaume de Belgique, Bruxelles, 1896.

M. LAHAYE, Cartulaire de la collégiale Saint-Jean l'Evangéliste, t. 1, Bibliothèque de Verviers, s.d.

J. LEJEUNE, La formation du capitalisme moderne dans la principauté de Liège au 16è siècle, Liège, Faculté de philosophie et lettres, 1939.

Dr. LENS, Armorial du duché de Limbourg et des pays d'Outre-Meuse, Dison, ed. J.J.J., 1947.

CHERATTE.NET

Chevalier de LIMBOURG, Armoriaux liégeois, tome 1, Liège, Société des bibliophiles liégeois, 1930.

LOUVREX, Recueils des édits, Liège, s.d.

F. MAGNETTE, Documents inédits sur l'histoire de la Province de Liège 1793-1801.

P. de MARNE, Histoire de Namur, ed. in-quarto, Namur, s.d.

B. MEHREN et J. RUWET, Journal des Abbés de Val-Dieu, Val-Dieu, 1946.

MELART, Histoire de la ville et du chasteau de Huy, Liège, livre 2, s.d.

MERTENS, Les routes romaines de Belgique, 1955.

A. MICHA, Les bords de la Meuse, Liège, Esquisses historiques, 1919.

MIRAEUS, In pago herbaniense, t. 1, s.d.

MIRGUET, Histoire des Belges et de leur civilisation.

G. PAQUAY, Pouillé de l'ancien diocèse de Liège, les anciennes listes paroissiales de la province de Liège, 1° fascicule, 1923.

J.N. PAQUOT, Mémoire pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas et de la principauté de Liège, Louvain, 1763.

R. PIRON, Le folklore de la coccinelle dans la province de Liège, dans B.S.V.L., t. II, n° 80, 1948.

Ed. PONCELET, L'avouerie de la Cité de Liège, Liège, 1932.

Idem, Sceaux des villes, communes, échevinages et juridictions civiles, Liège, Vaillant, 1923.

J. RUWET, La Principauté de Liège en 1789, Bruxelles, 1958 ;

SAINT-PAUL de STEINCAY, Notice sur l'industrie du zinc en Belgique, 1883.

SAUMERY, Les délices du Pays de Liège, Liège, Kints, 1735.

M. SERVAIS, Armorial des provinces et communes de Belgique, Liège, A.I.M., 1955.

G. SIMENON, Les synodes paroissiaux, dans Leodium, 1922.

Idem, Visitationes archidiaconales archidiaconatus hasbaniae in dioecesi leodiensi ab anno 1613 ad annum 1763, tome 1, Liège, 1939-1940.

THOMASSIN, Mémoire statistique du département de l'Ourte, Liège, 1879.

TILMONT et DE ROECK, La Belgique et la Communauté ouest européenne, Westmael Charlier, 1962.

CHERATTE.NET

VANDERKINDERE, La formation territoriale des principautés belges au moyen-âge, 2 vol., Bruxelles, Lamertin, 1902.

A. VANDEKERCKHOVE, Histoire de l'abbaye du Val-Dieu, Dison, 1954.

Ph. VANDERMAELEN, Dictionnaire géographique de la province de Liège, Bruxelles, 1831.

VERKOOREN, Chartes et cartulaires des duchés du Brabant et Limbourg et dans les Pays d'Outre-Meuse, Bruxelles, Hayez, 1912.

VINCENT, Les noms de lieux en Belgique, Bruxelles, Office de la publicité Lebègue, 1947.

W. VON WARTBURG, Französisches Etymologisches Wörterbuch, Bâle, 1928.

J. YERNAUX, La métallurgie liégeoise et son expansion au XVIIè siècle, Liège, 1939.

II. Bulletins.

Annuaire d'Histoire Liégeoise (A.H.L.).

Archeologica Belgica (A.B.).

Bulletin de la Commission Royale d'Histoire (B.C.R.H.).

Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois (B.I.A.L.).

Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège (B.S.A.H.D.L.).

Bulletin de la Société Royale "Le Vieux-Liège"(B.S.V.L.).

Bulletin de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique (B.A.R.A.B.).

Chronique Archéologique du Pays de Liège (C.A.P.L.).

Leodium.

Revue Belge de Numismatique et de Sigillographie (R.B.N.S.).

Revue du Ministère des Affaires Economiques.

CHIRATTE.NET

III. Périodiques et quotidiens.

Femmes d'Aujourd'hui, année 1960.

Gazette de Liége "sous privilège", ed. Desoer, années 1785 et 1786.

Gazette de Liége, années 1909 et 1922.

La Cité, année 1968.

Le Pays de Visé, année 1909.

CHERATTE.NET

BIBLIOGRAPHIE SPECIALE.

G. DEJARDIN, Observations sur les différents modes de culture dans les communes de Wandre et Cheratte, Liège, 1888.

J. DEJARDIN, Recherches historiques sur la commune de Cheratte dans l'ancien pays du Limbourg, Liège, Carmanne, 1855.

P.J. DEBOUXHTAY, Documents inédits relatifs à l'ancien ban de Cheratte, Visé, 1925.